

RAPPORT DE SUIVI

PROJET DE RELOCALISATION D'UNE CONDUITE À ROUYN-NORANDA

1 Le projet de relocalisation d'une conduite à Rouyn-Noranda a été approuvé le 19 avril 2022, par
2 la décision D-2022-051 de la Régie de l'énergie (Régie). Dans celle-ci, la Régie demandait à
3 Énergir, s.e.c. (Énergir) de soumettre annuellement, lors du dépôt de son rapport annuel, les
4 données nécessaires au suivi du projet.

1. STATUT DE L'AVANCEMENT DU PROJET

5 Au 30 septembre 2022, 2,5 km de conduite a été installé sur la distance totale d'environ 3 km.
6 Les travaux planifiés à l'automne 2022 consistent à finaliser l'installation de la nouvelle conduite,
7 à effectuer les raccordements, à réaliser l'essai de pression, à odoriser la conduite, à réaliser la
8 mise en gaz, à faire l'abandon de la conduite existante et à remettre en état le site. La mise en
9 gaz est prévue en novembre 2022. Des travaux de réfection seront réalisés au printemps 2023.

2. COÛTS DU PROJET ET EXPLICATION DES ÉCARTS

10 Le tableau suivant présente les montants budgétés au moment de la demande d'investissement,
11 les sommes encourues en date du 30 septembre 2022 et la projection des coûts requis pour
12 terminer le projet.

Ce tableau est déposé sous pli confidentiel.

1 Au 30 septembre 2022, la projection des coûts finaux est de 4,3 M\$, en hausse de 0,2 M\$ par
2 rapport au budget initial. Les écarts sont expliqués par deux avis de changements demandés par
3 Glencore. À cet effet, les coûts additionnels reliés à l'achat des tuyaux et à la disposition des
4 résidus miniers rencontrés sur le tracé seront pleinement assumés par Glencore.

3. IMPACT TARIFAIRE INITIAL ET PROJETÉ

5 Étant donné que les coûts réels d'investissement sont entièrement à la charge de Glencore,
6 l'impact tarifaire demeure inchangé. Il correspond aux coûts actualisés d'entretien de la conduite
7 de 0,66 \$ par mètre linéaire par année¹.

¹ Voir R-4186-2022, pièce B-0006, Énergir-1, Document 1, page 11.

Description	Impact initial	Impact projeté
Impact tarifaire 40 ans (000 \$)	17	17

- 1 Énergir demande à la Régie de prendre acte du suivi du projet de relocalisation d'une
- 2 conduite à Rouyn-Noranda.